

Tantôt ils poursuivraient de leurs flèches sifflantes
 Le renne qui pleure en mourant,
 Et tantôt, sous les coups de leurs haches sanglantes,
 L'ours tombait en mugissant.
 Et fiers chasseurs, ils chantaient leur victoire
 Par des refrains qu'inspira la valeur.
 Mais pourquoi rappeler aujourd'hui la mémoire
 De ces jours de grandeur ?

Hélas ! puis-je, joyeux, en l'air brandir la lance
 Et chanter aussi mes exploits ?
 Ai-je bravé comme eux, au jour de la vaillance,
 La hache des Iroquois ?
 Non, je n'ai point, sentinelle furtive,
 Jusqu'en leur camp surpris des ennemis.
 Non, je n'ai pas vengé la dépouille plaintive
 De parents et d'amis.

Tous ces preux descendus dans la tombe éternelle
 Dorment couchés sous ces guérets ;
 De leur pays chéri la grandeur solennelle
 Tombait avec les forêts.
 Leurs noms, leurs jeux, leurs fêtes, leur histoire,
 Sont avec eux enfouis pour toujours,
 Et je suis resté seul pour dire leur mémoire
 Aux peuples de nos jours !

Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon héritage,
 Ces peuples font rouler leurs chars,
 Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,
 Le conseil de nos vieillards.
 Au sein du bruit leurs somptueux cortèges
 Avec fracas vont profaner ces lieux !
 Et les éclats bruyants des rires sacrilèges
 Y montent jusqu'aux cieux.

Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance,
 Et l'on brisera leurs tombeaux.
 Des peuples inconnus comme un torrent immense
 Ravageront leurs côtes.
 Sur les débris de leurs cités pompeuses,
 Le pâtre assis alors ne saura pas,
 Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses
 Jaillissent sous ses pas.

Qui sait, peut-être alors renaitront sur ces rives
 Et les Indiens et leurs forêts ;
 Et reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives
 Couvriront tous ces guérets ;
 Et se levant comme après un long rêve,
 Ils reverront partout les mêmes lieux,
 Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la grève,
 En haut les mêmes cieux !

F. X. GARNEAU.
Répertoire National.

BEAUX-ARTS.

L'ARCHITECTURE EN CANADA.

I.

LE PALAIS DU PARLEMENT ET LES MINISTÈRES A OUTAOUAIS.

L'architecture a été souvent citée comme l'un des signes caractéristiques de la puissance et du génie d'un peuple. Sans vouloir préciser jusqu'à quel point il en est ainsi, nous aimerions d'abord à constater ici les progrès qu'elle a faits dans ce pays et la supériorité vraiment remarquable où elle est arrivée ; il ne restera plus après cela au lecteur que la tâche facile d'en tirer les conséquences, qui nous paraissent à nous-mêmes aussi fécondes que satisfaisantes.

Or, pour examiner l'état de l'architecture à ce moment et les progrès qu'elle a accomplis, il nous semble que nous ne pouvons rien faire de mieux que d'étudier la construction la plus considérable qui ait encore été exécutée en Amérique, c'est-à-dire la bâtisse des Chambres du Parlement à Ottawa, où bien des condi-

tions se sont trouvées réunies pour assurer l'achèvement d'un grand et splendide édifice.

Le site qui a été choisi est très-beau par lui-même ; de plus, il est de grandeur convenable, et séparé des terrains environnants par des accidents naturels qui en augmentent encore l'effet. La destination du monument est l'une des plus favorables à un beau travail, parce qu'elle est la plus grande que l'on puisse se proposer après les édifices religieux, et qu'elle nécessite des constructions d'une grande étendue et du caractère le plus élevé. Enfin, malgré certaines difficultés inévitables dans un pays de libre discussion, on peut reconnaître que d'assez grands moyens ont été mis à la disposition des hommes de talent qui avaient été chargés d'une œuvre si belle et si importante. Nous allons voir avec quel succès et quelle habileté ils ont profité de toutes ces conditions favorables.

Lorsqu'on arrive à Ottawa, en venant de Prescott, la vue s'étend sur le fleuve si large et si imposant, sur ces collines pittoresques qui viennent se plonger dans les eaux profondes, puis l'on contemple, comme complément de cette belle nature, ces flèches et ces coupes qui occupent les cimes, et qui se découpent avec tant de richesse et de variété sur le ciel : ce sont les bâtisses du Parlement, qui forment ainsi de loin un magnifique et on peut dire un féerique spectacle.

On n'est pas, il est vrai, à même de saisir les détails de cette immense construction, et on ne peut encore contempler que les arrière-corps de logis ; cependant cette impression est déjà saisissante et on a déjà une idée favorable du génie de l'architecte habile qui n'a rien négligé dans son œuvre, et qui a su réserver pour ce magnifique point de vue un aspect si noble, si harmonieux et si imposant.

On approche, le spectacle change à chaque pas, comme dans les grandes œuvres de la nature, et lorsqu'on arrive devant l'immense esplanade étendue devant la façade principale, on contemple de nouveaux détails et un nouvel aspect où l'architecte a réuni, du reste, tout ce qui pouvait donner l'idée du palais d'un grand peuple.

En face de l'entrée principale, est un parterre qui a plus de 700 pieds de largeur sur 600 pieds de profondeur ; au delà est le bâtiment principal avec ses tours, ses corps de logis, ses clochetons et ses pinacles resplendissant de dentelles d'acier bruni et d'or ; des deux côtés, les deux départements, qui ont chacun leur disposition différente et qui font ressortir l'éclat de tout cet ensemble.

Avant d'aller plus loin, on peut déjà remarquer que la disposition générale est de ce style mélangé que l'on remarque dans les constructions du temps de la Renaissance, dont on a les principaux échantillons à Venise et à Florence, en Italie ; et en France à Chameaux, à Blois, à Amboise, à Chambord et principalement à Fontainebleau.

La distribution en différents pavillons reliés par des corps de logis est la même ; enfin l'inclinaison prononcée des toits, les cheminées élevées et affectant une ornementation particulière, de plus la crête des combles couverte de dentelles de fer forgé, toutes ces choses se retrouvent dans les plus célèbres châteaux et palais de la Renaissance ; la seule différence que nous ayons vue, c'est qu'au Parlement les ouvertures sont toutes harmonieusement dans la forme ogivale, tandis qu'à Blois, à Chambord et à l'Hôtel-de-Ville de Paris et autres constructions semblables, on trouve un mélange plus disparate de fenêtres cintrées ou même carrées pour la plupart.

Nous insistons sur cette ressemblance, car ceux qui regretteront que le Parlement ne se rapproche pas de certains monuments célèbres, pourront au moins se consoler en songeant aux rapports si frappants qu'il a avec les constructions d'une époque qui est incontestablement l'une des plus remarquables dans l'histoire des arts.

La façade principale a près de 475 pieds d'étendue, sans compter les deux ailes en retour ; elle est composée de sept tours majestueuses, reliées entre elles par des corps de bâtiments où sont placés les appartements principaux. La tour du milieu sert d'entrée,